

RENOPERF TRANSVERSE - Clés d'une rénovation énergétique de qualité

REF : MOD-300

DUREE : 1 jour
7,00 heures

Nombre de participants max : 15

MODE : Présentiel

PUBLIC

- Artisans
- Personnel de chantier
- Salariés
- Chargés d'affaire
- Chefs d'entreprise
- Chefs d'équipes / personnel d'encadrement de chantier
- Professionnels du **bâtiment**
- Référents techniques

EQUIPEMENT PERSONNEL OBLIGATOIRE

Aucun équipement de protection n'est requis. Bloc-notes, stylos, crayon à papier, gomme, règle et calculatrice.

MOYENS ET SUPPORTS PEDAGOGIQUE

Les formations du dispositif FEEBAT RENOPERF, bien que théoriques, s'appuient sur une pédagogie dynamique :

- une présentation interactive
- des échanges d'expériences
- des questions/réponses
- des études de cas à travers des visites virtuelles
- un quizz d'ancrage
- un film pédagogique

MODALITES PEDAGOGIQUES

FORMATEUR QUALIFIE

Formateur spécialiste de la rénovation énergétique du bâtiment et habilité par Feebat

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

La formation renoperf transverse constitue une base solide pour comprendre et mettre en œuvre une **rénovation** énergétique de qualité et durable.

Par ce module préalable et obligatoire de 7h00, les bénéficiaires auront intégré les enjeux du marché de la rénovation énergétique, compris les parcours de qualification RGE Travaux afin de porter les dispositifs d'aide à la rénovation énergétique.

Ils seront capables de poursuivre leur formation Feebat renoperf avec les modules complémentaires :

- [Isolation thermique des murs par l'extérieur \(ITE\)](#)
- [Isolation thermique par l'intérieur des bâtiments \(ITI\)](#)
- [Isolation thermique des toitures par l'extérieur et fenêtres de toit](#)
- [Mise en œuvre de systèmes de ventilation dans des bâtiments existants](#)
- [Offre de rénovation énergétique en bouquet de travaux](#)
- [Remplacement de menuiseries extérieures verticales](#)

DESCRIPTION / CONTENU

Le dispositif de formation reno perf est composé de 10 modules : 1 module transverse commun à toutes les catégories de travaux et 9 modules spécifiques relatifs à une ou plusieurs catégories de travaux.

Le module de formation "Renoperf transverse" rappelle les enjeux de la rénovation énergétique du bâtiment et prépare les professionnels aux modules de formation complémentaires spécifiques aux différents axes de la rénovation énergétique tels que la ventilation, l'isolation thermique, l'offre de rénovation en bouquet de travaux, etc...

Pendant une journée, un formateur habilité par FEEBAT vous prépare à :

- Intégrer les enjeux du marché de la rénovation énergétique
- Identifier l'état du parc bâti
- Maîtriser les principes d'éco-conditionnalité et les principales aides financières
- Comprendre le label qualité RGE et le parcours de qualification RGE adapté à votre activité
- Intégrer le fonctionnement thermique global d'un bâtiment et les objectifs d'une rénovation énergétique de qualité
- Développer une vision transversale d'un projet de rénovation, incluant la gestion des interfaces entre lots et la prévention des principales pathologies du bâtiment
- Ordonner les différentes étapes d'une rénovation énergétique de qualité et comprendre les responsabilités associées
- Sur les projets de rénovations particuliers : appliquer la réglementation thermique en vigueur, identifier les aides éligibles et déterminer le taux de TVA approprié

NOTE IMPORTANTE : pour suivre les autres formations du dispositif FEEBAT RENOPERF, vous devez obligatoirement suivre le module de formation RENOPERF TRANSVERSE.

MODALITES D'EVALUATION

Deux types d'évaluations sont possibles : un QCM validant uniquement les acquis et un QCM amenant à l'obtention de la qualification RGE.

1. Le QCM non rge

Il valide seulement les acquis. À la suite, le professionnel se verra délivrer une attestation de fin de formation et un certificat de réalisation.

pour dispenser le module « Renoperf
transverse - Clés d'une rénovation
énergétique de qualité »

Référent pédagogique : Stéphane BOMPAIS
Référent technique : Mohamed EL BOUTI

ACCESSIBILITE

L'organisme étudie toutes les situations de handicap afin d'envisager une adaptation ou une compensation possible.

Contactez votre référente handicap pour valider l'accessibilité de la formation envisagée avant votre inscription au 02 43 43 86 92.



2. Le QCM RGE

Pour valider la réussite de l'examen, le professionnel doit obtenir au moins 70 % de bonnes réponses pour valider le QCM RGE.

En validant ce QCM, plusieurs documents seront remis au professionnel lorsque le passage de l'évaluation est réussi :

- Une attestation de réussite ;
- Une attestation de fin de formation ;
- Ainsi qu'un certificat de réalisation.

Attention : Le QCM RGE doit faire l'objet d'une demande lors de l'inscription en formation et nécessite une heure supplémentaire ainsi qu'une participation financière.

PRE-REQUIS

- Maîtriser les fondamentaux de son métier
- Avoir répondu au questionnaire de positionnement
- Savoir lire et écrire le français
- Maîtriser l'arithmétique
- Disposer d'une aptitude physique compatible avec le métier visé par l'action de formation

PUBLIC

- Artisans
- Personnel de chantier
- Salariés
- Chargés d'affaire
- Chefs d'entreprise
- Chefs d'équipes / personnel d'encadrement de chantier
- Professionnels du **bâtiment**
- Référents techniques